

T.S.R. 78

**CLUB DE TRIATHLON DE
SAINT REMY LES CHEVREUSE**

TSR 78

COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE

30 janvier 2010

Ancienne Mairie Place de la Gare

T.S.R. 78

L'Assemblée générale s'est tenue avec l'ordre du jour suivant :

- ? Rapport moral du Président
- ? Présentation du Bilan financier 2009
- ? Prévisions Budget 2010
- ? Cotisations Club
- ? Divers

Le quorum étant atteint 33 licenciés (présents ou représentés) sur 62, l'assemblée générale est ouverte.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président annonce à l'Assemblée son souhait de démissionner de son poste pour raisons professionnelles.

En conséquence, le conseil d'administration actuel, composé de :

- Pascal GAUCHER, président
- Nathalie GAUCHER, trésorière
- Eliane MARTIN, secrétaire
- David DENIZON,
- Mathieu DUPUIS.

Doit être remanié.

Tout membre du club éligible peut, dès à présent, adresser sa candidature par écrit pour entrer au conseil d'administration.

Toutes les modalités d'éligibilité seront précisées la semaine prochaine au plus tard par « newsletter ».

Une prochaine Assemblée Générale sera organisée sous un délai minimum de 3 semaines afin que ces candidats soient élus ou non par scrutin secret par l'ensemble des membres électeurs du club.

Il est toutefois rappeler que pour fonctionner, le Club, doit obligatoirement avoir un Conseil d'Administration composé d'un nombre minimum de 3 personnes et d'un nombre maximum de personnes représentant 10% de la totalité des adhérents au Club du TSR78.

T.S.R. 78

POINT N° 1 : RAPPORT MORAL

Notre unique sponsor, la société SODISTREL renouvelle pour cette nouvelle année son sponsoring. Les membres de notre Club remercient vivement Yves Guilloux, dirigeant de SODISTREL, pour son aide précieuse et salutaire.

L'arrêt des créneaux natation du matin a entraîné le non-renouvellement de la licence de la majorité de nos « anciens » qui les fréquentaient très régulièrement.

Pour mémoire, ceux-ci ont du être stoppés car la présence d'un titulaire du BNSSA était obligatoire. Olivier MARRET dernier titulaire du BNSSA volontaire à la permanence a du arrêté pour raisons professionnelles. A ce jour, il n'y plus aucun membre du TSR 78 titulaire du BNSSA et volontaire pour assurer la surveillance de cette tranche horaire (7 h/8 h 30).

? Activités du club en 2009 :

Comme les autres années, les membres du club ont participé à de nombreuses compétitions en France et à l'étranger. Le triathlon de Paris (objectif-club) a pu réunir 11 membres du club.

? Entraînements :

Entraînements natation :

✍ Les programmes d'entraînements sont encore cette année concoctés par Sébastien Argentin et fournis le plus régulièrement possible par newsletter. Les 3 créneaux du soir sont maintenus.

Entraînements Vélo :

✍ Les sorties-club du samedi après-midi sont toujours encadrées par Eric Dupas. Yves Guilloux, Philippe Andrieux et Philippe Le Flochmoen aident Eric dans cette tâche.

Entraînements Course à pied :

✍ Aucun changement par rapport à l'année 2009. Ce créneau est toujours encadré par Christian Martin, le jeudi à 19heures sur la piste de Gif Sur Yvette.

? Comparaison des Effectifs :

Nous étions 64 licenciés dont 12 jeunes pour la saison 2008/2009 :

- ✍ 12 Féminines
- ✍ 52 masculins.

Nous sommes actuellement 62 licenciés dont 6 jeunes pour la saison 2009/2010 :

- ✍ 11 Féminines
- ✍ 51 masculins.

T.S.R. 78

Nous accueillons, pour cette nouvelle saison, 15 nouveaux membres à savoir :

- ? AUTIN Sébastien
- ? BLANC TRANCHANT
- ? BOURGOIN Arnaud
- ? CHOPART Frédéric
- ? DELCROIX Guillaume
- ? GAUFILLIER Charlotte
- ? LAHITTE Delphine
- ? LE DELLIOU Gwenaël
- ? MALOSSE Valérie
- ? MARTIN-KORMANN Estelle
- ? MENGELLE Stéphane
- ? MOREL Chloé
- ? MOREL Eric
- ? TOURTE Alexandre
- ? WANNYN Marine

Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous.

POINTS N° 2 et N° 3 :

Le bilan 2009 ainsi que le budget prévisionnel 2010 sont présentés par Nathalie GAUCHER, trésorière, et sont adoptés à l'unanimité. Ils figurent en annexe 1 et 2.

POINT N° 4 : Cotisations club :

Petit historique : Depuis au moins 2001, le coût de la cotisation club n'a pas bougé.

- . 152 € pour les saint-rémois,
- . 167 € pour les extérieurs.

Avec un tarif dégressif si inscription de plusieurs membres d'une même famille.

Pendant ce laps de temps, le coût de la licence à reverser à la fédération à augmenter de 15,50 € à raison d'une hausse de 1 € par an sauf en 2002/2003 où la hausse constatée a été de 7 €

Il est important de signaler que, sur chaque licence adulte, la somme restant au club est de 49,50 €

Aussi, pour palier à l'augmentation de la licence fédé., une majoration de la cotisation club est nécessaire.

T.S.R. 78

Compte tenu de la démission annoncée du président, aucune décision ne sera prise ce soir. Cependant, il est demandé à chaque membre de réfléchir à l'augmentation qui serait à mettre en place pour le prochain renouvellement des licences prévu en septembre prochain. L'augmentation de 3 € semble, aux membres présents, trop faible et sans impact réel sur la trésorerie du club.

De plus, un membre du club signale que le coût de la licence du TSR 78 est une sinon la plus basse de l'Île de France. La moyenne actuelle est aux environs des 220 €

Ce point sera à nouveau évoqué lors de la prochaine assemblée générale.

POINT N° 5 : Points Divers (résumé des points soulevés par les membres du club en réponse à une newsletter)

1 – Créneaux piscine du matin

Ces créneaux ne pouvaient avoir lieu qu'en présence d'un BNSSA. Olivier MARRET, qui assurait seul la surveillance de ces 2 créneaux depuis l'arrêt de Pascal GAUCHER ne peut plus, à son tour, assurer cette surveillance.

Plusieurs solutions sont possibles :

- un membre du club souhaite suivre la formation BNSSA et pourra donc ensuite assurer la surveillance de ces créneaux
- l'embauche d'un BNSSA extérieur pouvant assurer cette surveillance matinale deux fois par semaine de 7 h à 8 h 30.

Pour le premier point, le club est en mesure de financer cette formation à un candidat qui se ferait connaître. Le contenu de cette formation est consultable, par exemple, sur le site de la protection civile de l'Essonne (ADPC91).

Pour le second point, il faudra finaliser ce dossier afin de :

- connaître le coût exact d'une telle présence afin de voir si les finances du club pourraient le supporter,
- connaître les formalités à mettre en place par le club pour le paiement de ce BNSSA (déclarations URSSAF, chèques emplois service, ..),
- de recruter cette personne par voie d'annonce,
- d'avoir l'accord d'AQUANAT et du SIVOM

Cette décision sera à prendre lorsque le nouveau conseil d'administration sera élu.

2 – Conseils à la piscine

A partir de février 2010, SERGE vous conseillera une à deux fois par semaine le vendredi aux dates déjà communiquées par newsletter.

3 – Educatifs pendant les sorties vélo ?

La lecture d'un texte rédigé par Eric (absent ce jour) est réalisé. Copie du texte en annexe 3.

4 – Achat de matériel vélo en commun (démonte cassette, boîte à dégraisser, etc...)

L'achat de ce genre de matériel n'est pas impossible mais où le conserver afin que tout le monde puisse l'utiliser ? Le club est déjà propriétaire d'une combinaison natation de petite taille (0) qui peut être prêtée aux jeunes ou à une petite féminine et d'un vélo (petite taille également). Ce matériel est actuellement stocké chez le président).

5 – Constitution d'un livret d'accueil pour les nouveaux avec comment régler son vélo, les quelques sites à connaître, quel vélo choisir, les revendeurs du coin,..

La rédaction d'un tel livret demanderait beaucoup de temps... si un ou plusieurs membres souhaitent le faire qu'ils n'hésitent pas à se faire connaître auprès du conseil d'administration.

Sinon, il ne faut pas hésiter à demander des conseils lors des sorties vélo sur les techniques de réglage, les revendeurs du coins, etc... le bouche à oreille fonctionne généralement très bien pour ce genre de choses.

6 – Le club est t'il agréé « coupons-sport » ?

Le club n'est pas actuellement agréé à l'ANCV, organisme gestionnaire des coupons-sports. Nathalie s'est renseignée sur les démarches à entreprendre. Celles-ci sont assez simples. Il suffit de déposer un dossier et à s'engager à respecter les conditions générales de vente.

Une fois le dossier déposé, le club est agréé sous 3 à 4 semaines. Il peut donc accepter de recevoir en paiement de la cotisation club les coupons-sports.

L'organisme ANCV conserve alors 1 % de la somme réglée au titre de frais de gestion.

Compte tenu de ce prélèvement, somme toutefois négligeable, la décision d'adhésion ou non à cette prestation devra être prise une fois le nouveau conseil d'administration élu lors de la prochaine assemblée générale.

7 – Objectifs-club

L'année dernière, deux compétitions sont été déclarées « objectifs-club ».

- le meeting Anne Pinon,
- le triathlon de Paris.

Un seul candidat au meeting Anne Pinon (étant rappelé que ce meeting se court par équipe de 8) ~~↗~~ aucune équipe inscrite.

Par contre, 11 participants au Triathlon de Paris. Les inscriptions leur ont été remboursées sur présentation d'un justificatif uniquement.

T.S.R. 78

Pour cette nouvelle saison, seront déclarés objectifs-club, quelques compétitions qui semblent réunir plusieurs membres du club. Pour ce faire, il est important d'adresser par mail vos objectifs personnels afin que ceux-ci soient repris dans un fichier unique lisible par tous sur le site du club à la page « rendez-vous » (fichier QUI COURT OU). Bien entendu, vos réponses ne sont pas engageantes, elles sont justes données à titre indicatif.

Une personne, différente à chaque objectif, sera chargée de réunir les dossiers complets pour envoi à l'organisation étant rappelé que le règlement des inscriptions à ces objectifs club seront pris en charge par le club.

Aucun autre point « divers » n'étant soulevé, l'assemblée générale est close.

Le Président remercie les membres présents et les invite à se réunir autour de la traditionnelle galette.

MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Florent ALBERT – Philippe ANDRIEUX – Sébastien ARGENTIN – Sébastien AUTIN – Hervé BERRY – Lionel BITAULD – Patrick BLANC-TRANCHANT – Guillaume DELCROIX – David DENIZON – Paul DUNON – Mathieu DUPUY – Nathalie GAUCHER – Pascal GAUCHER – Pauline GAUCHER – Vincent GAUFILLIER – Francis GOUX – Stéphane HORLAIT – Philippe KUNTSCHMANN – Jacques LAMIC – Gwénaél LE DELLIOU – Philippe LE FLOCHMOEN – Yannick LE NOA – Stéphane MAIORE – Eliane MARTIN – Bruno MASSON – Stéphane MENGELLE – François MONNET – Jean-Pierre PASQUELIN – Vincent PASQUIER – Benjamin ROLLAND- Philippe TIENNOT – Renaud TOURTE – Didier VAUDIN – Arnaud WATTELLIER

Absents excusés

Charlotte GAUFILLIER – Yves GUILLOUX – Eric DUPAS – Jean-Etienne MONNET – Laurent STICKEIR – Alexandre TOURTE